

protect Vlies Non-tissé de désolidarisation

Non-tissé particulièrement fin, pontant les fissures



Avantages :

- Notre recommandation en termes de rapport qualité-prix
- Idéal pour les rénovations avec faible hauteur de construction
- Idéal pour la pose de revêtement carrelé récupérable

Caractéristiques :

- Réduit les tensions
- Fibres très résistantes, assurant une adhérence optimale

Domaines d'application :

- Intérieur
- Mur et sol
- Plancher chauffant
- Désolidarisation en cas de supports jeunes, critiques et/ou complexes
- **Pour une dépose propre et sans résidus des carreaux et des pierres naturelles posés en combinaison avec des bandes de fixation auto-agrippantes**
- Rénovations avec faible hauteur de construction

Revêtements si pose flottante :

- Parquet flottant
- Stratifié flottant
- Vinyle clipsable flottant

Revêtements si pose collée :

- Carrelage collé
- Pierre naturelle collée
- Parquet flottant
- Parquet collé
- Stratifié flottant
- Vinyle clipsable flottant

Supports intérieurs :

- Chape à base de ciment sans chauffage au sol
- Chape à base de ciment avec chauffage au sol
- Béton
- Chape anhydrite ou à base de sulfate de calcium sans chauffage au sol
- Chape anhydrite ou à base de sulfate de calcium avec chauffage au sol

protect Vlies Non-tissé de désolidarisation

Non-tissé particulièrement fin, pontant les fissures

- Chape en asphalte coulé
- Chape à base de magnésie / xylolithe
- Terrazzo
- Carrelage/ revêtement en pierre naturelle fixe
- Plancher en bois
- Parquet collé
- Panneaux agglomérés V100
- Panneaux OSB
- Éléments de chape sèche

Données techniques	Valeurs
Numéro de l'article	1213
Largeur	1,00 m
Longueur	50,00 m
Classe de réaction au feu	B2
Épaisseur	env. 0,7 mm
Poids surfacique	env. 150 g/m²
Format du carreau	100 × 100 mm au minimum
Résistance à la transmission de chaleur	R = 0,02 m²K/W
Température d'application	+5 °C à +25 °C
Résistance à la température	+5 °C à +90 °C

Support et préparation du support :

Le support doit avoir une capacité portante suffisante, être solide, propre, exempt de particules de séparation et ne doit pas présenter de défaut de planéité. D'éventuelles fissures statiques isolées ne sont pas préjudiciables, tant qu'il n'y a pas de décalage de hauteur. Lors de la pose du non-tissé de désolidarisation, le support ne doit pas dépasser une certaine teneur en humidité maximale, voir tableau ci-après :

Support	Teneur en humidité maximale
Chape à base de ciment sans chauffage au sol	2,0 M-%
Chape à base de ciment avec chauffage au sol	1,8 M-%
Chape anhydrite ou à base de calcium sans chauffage au sol	0,5 M-%
Chape anhydrite ou à base de calcium avec chauffage au sol	0,3 M-%

protect Vlies Non-tissé de désolidarisation

Non-tissé particulièrement fin, pontant les fissures

Il est recommandé d'appliquer un primaire au préalable. Pour cela, nous vous recommandons la couche de fond prohaft, le super apprêt cerahaft, l'apprêt polyuréthane GIGAhaft 1K, l'apprêt en dispersion sperrhaft ou l'apprêt époxy epoxihaft 2K selon le besoin et le support. En cas de doute, effectuer des essais sur des surfaces test ou éventuellement demander conseil auprès de blizz-z Handwerk Direkt.

Mise en œuvre :

Mesurer puis découper les lés individuellement et avec précision. Pour coller le **non-tissé de désolidarisation - protect Vlies**, utiliser un mortier-colle flex de classe C2 S1 de blizz-z. Sur le support préalablement traité, appliquer uniformément le mortier-colle flex mélangé en pâte molle à l'aide d'un peigne à colle de denture 4 à 6 mm, selon le support. Poser le premier lé dans la colle encore fraîche, puis passer fermement le côté lisse du peigne à colle, de la taloche en PU ou en bois de blizz-z sur la surface, en veillant à ne pas laisser de bulles. Vérifier que la surface inférieure du non-tissé en contact avec la colle soit bien imprégnée ! Nous recommandons de lisser le non-tissé du centre vers l'extérieur. Poser les lés suivants de la même manière les uns à la suite des autres. S'il en résulte des joints transversaux, ceux-ci doivent être décalés. Après le durcissement de la colle, recouvrir les jonctions avec du ruban de masquage en papier crêpé blizz-z, cela afin d'éviter que de la colle ne s'infilte par ces jonctions lors de la pose des carreaux.

Dépose de revêtements : la possibilité de récupération est exclusive au secteur de la construction de logements privés et locatifs. En cas de besoin, le revêtement peut être retiré rapidement et proprement, sans endommager le support.

Avant de poser la bande de fixation auto-agrippante, dérouler le **non-tissé de désolidarisation - protect Vlies** sur le sol et le découper. Sur la surface préalablement traitée, coller environ 10 bandes de fixation auto-agrippantes auto-adhésives par m², mesurant chacune environ 10 cm de long. Afin d'éviter les ponts acoustiques, poser des bandes d'isolation périphérique autocollantes avec bavette en non-tissé - protect. Ensuite, dérouler le **non-tissé de désolidarisation - protect Vlies** sur les bandes de fixation auto-agrippantes et appuyer dessus fermement. Aux jonctions de deux lés, les poser bord à bord et de manière symétrique sur une bande de fixation auto-agrippante. Puis, recouvrir les jonctions avec du ruban de masquage en papier crêpé. Cela empêchera le mortier de pose de s'infiltrer vers le support. Pour permettre un démontage ultérieur, Les plinthes doivent également être fixées à l'aide de bandes de fixation auto-agrippantes, ou posées avant la mise en place du revêtement de sol. Enfin, poser le revêtement à l'aide d'un mortier-colle flex selon les règles de l'art, et jointoyer en fonction du revêtement.

Démontage : déposer d'abord les appareils sanitaires/plinthes, puis couper les joints en silicone à l'aide d'une lame à crochet. Ensuite, en commençant par la porte ou un coin de la pièce, détacher le revêtement des bandes de fixation auto-agrippantes et le soulever à l'aide de ventouses. Enfin, rompre le revêtement en le rabattant au niveau du joint. Il peut être facilement retiré en découpant le **non-tissé de désolidarisation - protect Vlies** au niveau de l'envers.

Composition :

Non-tissé en fibres polyester sans formaldéhyde, renforcé mécaniquement par hydroaliage et chimiquement par un liant spécial.

Conservation :

- Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri des intempéries et de la lumière directe du soleil
- Se conserve 48 mois à partir de la date de fabrication si stocké correctement

protect Vlies Non-tissé de désolidarisation

Non-tissé particulièrement fin, pontant les fissures

Indications :

- Toujours recouvrir la totalité de la pièce.
- Les joints de fractionnement du bâtiment et de la chape doivent être repris à l'identique.
- Le non-tissé de désolidarisation ne représente aucun danger pour la santé.
- Lors de la pose de pierre naturelle, celle-ci doit avoir une épaisseur minimale de 10 mm.
- Le parquet, le stratifié et le vinyle à clipser doivent uniquement être posés en pose flottante.

Cette fiche technique se base sur des valeurs empiriques et sert à titre informatif. Toutes les valeurs indiquées constituent des indications générales basées sur notre expérience et nos essais mais ne répondent pas à tous les cas d'application pratique. Elles ne sauraient servir de base à exigence de réparations. En cas de doute, procéder à des essais personnels ou demander un conseil technique. La qualité du travail dépend de la compétence de l'utilisateur dans l'évaluation du chantier et de l'utilisation du produit. La présente édition de cette fiche technique annule et remplace les précédentes. Édition du : 10.02.2026